

La mise en place de radios de lutte par la CGT au temps du monopole d'Etat : l'exemple de radio Lorraine Cœur d'Acier, Longwy, 1979-1981

Ingrid Hayes, doctorante à l'Université Paris 1,

Centre d'Histoire sociale du XXe siècle

En mars 1979, la CGT met en place à Longwy sa première radio, Lorraine Cœur d'Acier, dans un contexte marqué à la fois par le mouvement des radios libres contestant le monopole d'Etat sur la radiodiffusion, et, surtout, par les mobilisations massives en Lorraine contre le démantèlement de la sidérurgie. En 1982, les 40 radios de lutte mises en place (à un moment ou à un autre, souvent pour une durée très limitée) par la CGT sont déjà en passe de devenir un souvenir.

Nous avons choisi de traiter ce sujet sur son versant confédéral, de manière à tenter d'éclairer non seulement la manière dont naît une innovation en matière de communication à la CGT mais aussi les raisons qui en expliquent le caractère éphémère. Il s'agit bien ici d'un outil de propagande d'une nature différente, qui enrichit considérablement le répertoire syndical en termes de modes d'expression de masse. Pourquoi son utilisation n'a-t-elle pas perduré ?

Le secteur propagande de la CGT, dont les archives commencent à retenir l'attention des chercheurs¹, produit une série de documents qui permettent de cerner le projet que portait la confédération, dans le cadre du monopole d'Etat qu'elle défendait. Les publications de la CGT, notamment *Le Peuple*, le fonds de l'Union Locale CGT de Longwy et des entretiens complètent le corpus utilisé.

Après avoir présenté le double contexte mentionné plus haut, on tentera de décrire le projet confédéral et son évolution, puis d'interpréter le caractère éphémère de l'expérimentation cégétiste dans le domaine radiophonique.

I. Radio Lorraine Cœur d'Acier en son contexte

En décembre 1978, alors que la lutte des sidérurgistes commence à peine, l'UIS CFDT de Longwy lance une première radio syndicale, « SOS Emploi », avec le soutien de la radio libre « Radio Verte Fessenheim ». Cette radio a un retentissement sans commune mesure avec l'ampleur de son

¹ Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, Deneckere Gita, François Pieter, Wrigley Chris, « Expression et mise en scène à l'heure de la communication : une mutation délicate » in Pigenet, Michel, Pasture, Patrick, Robert, Jean-Louis (dir) *L'Apogée des syndicalismes en Europe occidentale, 1960-1985*, Publications de La Sorbonne, 2005, p. 227-257 ; Pigenet Michel, « La propagande de la CGT et ses enjeux de 1960 à 1982 », *Liaisons*, n° 26, août 2007, p. 11-19 ; Saillard Ingrid, *La CGT : de la propagande à la communication (années 1970-1980)*, mémoire de Master, Paris 1, 2007.

public, fortement limité par les conditions d'émission. La CGT installe à Longwy sa première « radio de lutte » quelques mois plus tard. Celle-ci se distingue de « SOS Emploi » par la puissance de son émetteur, le caractère public de sa diffusion et la pratique permanente du direct, alors que sa consœur CFDT, dotée d'équipements plus modestes, diffusait de façon clandestine des émissions préenregistrées. L'intérêt suscité par les radios longoviciennes tient à la rencontre entre les mobilisations dans la sidérurgie lorraine et le mouvement des radios libres, ou, plus spécifiquement, entre le mouvement syndical et les radios.

1. Mobilisations dans la Lorraine sidérurgique

Les annonces de 1978 concernant la sidérurgie ne diffèrent pas des précédentes par leur nature, les plans de suppressions d'emploi s'étant succédés depuis le début des années 1960, mais par leur ampleur². En décembre 1978, dans le cadre du « plan Davignon » élaboré à l'échelon européen, Usinor et Sacilor-Sollac annoncent la suppression de 21750 emplois dont 6500 à Longwy. Dans un bassin industriel constituant une région quasiment mono industrielle, les fermetures d'usines programmées signifient, à brève échéance, un effondrement économique de la région³.

La violence de la déflagration entraîne des réactions massives et immédiates. Après la manifestation du 19 décembre qui réunit 25000 personnes à Longwy, les formes d'action se diversifient, assumant par le biais de blocages et d'occupations un niveau d'affrontement élevé⁴. Cependant, les négociations, tardives, font apparaître la détermination du gouvernement et d'Usinor, puisque l'essentiel du « plan de sauvetage » est maintenu. La discussion glisse progressivement vers un accompagnement social des restructurations, entraînant de profondes divisions entre CGT et CFDT et sonnait le glas de l'unité syndicale. Lorsque LCA est lancée en mars 1979, le conflit est en passe de rentrer dans cette deuxième phase. La Convention de protection sociale, qui prévoit des mesures de compensation aux travailleurs licenciés, est signée le 24 juillet 1979 par tous les syndicats à l'exception de la CGT. La bataille se poursuit ensuite mais dans un tout autre rapport de forces.

2. Le mouvement des radios libres et sa rencontre avec le mouvement syndical

Le mouvement des radios libres n'est pas né en France. Il s'est d'abord agi de radios « offshore » situées dans le Nord de l'Europe, la plus célèbre étant sans doute Radio Caroline, lancée en mars 1964 au large des

² Freyssenet Michel, *La Sidérurgie française 1945-1979. L'Histoire d'une faillite, les solutions qui s'affrontent.*, Savelli, Paris, 1979

³ Chiffres cités par Durand Claude, *Chômage et violence. Longwy en lutte.* Galilée, Paris, 1981, p. 12 et 13

⁴ Chronologie des luttes à Longwy, archives personnelles d'Albert Falcetta. Voir aussi Vigna, Xavier, *L'insubordination ouvrière dans les années 1968*, Presses Universitaires de Rennes, 2007

côtes britanniques⁵. D'autres radios, plus politiques, sont nées en Amérique du Nord notamment dans le contexte de la « contre culture » et de la critique de la guerre du Vietnam. C'est de préférence ce courant qui a influencé certaines expériences italiennes des années 1970. L'évolution italienne, où le monopole de l'audiovisuel, mis à bas en quelques mois, dès 1976, favorise d'abord l'essor de radios commerciales, a valeur de contre-modèle aux yeux des cégétistes.

Dans leur composante politique, les radios libres se fondaient d'une part sur la critique des médias conçus comme instruments d'aliénation culturelle, sociale et politique et d'autre part sur la croyance que les radios pouvaient avoir une dimension émancipatrice en donnant la parole à celles et ceux qui en étaient privés.

En France, on fait généralement remonter le début du mouvement au 20 mars 1977, lorsque Brice Lalonde profite de sa présence sur un plateau de TF1, le soir du second tour des élections municipales, pour diffuser une radio pirate depuis un transistor⁶. Par la suite, de nouvelles stations apparaissent sur les ondes en 1977 et 1978, appuyées notamment par la mouvance écologiste.

Les pouvoirs publics ne restent pas inactifs face à ces contrevenants au monopole. Ils mettent en place un système de brouillage et multiplient les saisies de matériel tout en mettant en chantier un projet de loi pour résoudre les contradictions et lacunes du système audiovisuel. Si la bataille sur le plan juridique est plutôt favorable aux radios libres, le gouvernement applique la loi Lecat du 28 juillet 1978 de manière très restrictive. Ce nouveau cadre législatif pèse sur les militants et le mouvement marque le pas, notamment en région parisienne. La situation créée dans la sidérurgie par l'annonce du plan Davignon bénéficie indirectement aux radios libres. Il existait déjà des contacts entre les radios « libristes » et les syndicats, mais les relations étaient souvent conflictuelles. Cependant, certains animateurs des radios libres estimaient que pour « sortir du marasme », il fallait que les radios aient le soutien de la population. C'est dans ce contexte qu'émergent les radios syndicales à Longwy, qui permettent au mouvement des radios libres de profiter de l'intérêt médiatique que suscitent Longwy et la Lorraine.

Dans le courant de l'année 1979, « Radio Quinquin » est inaugurée par la CGT dans le Nord sur fond de mobilisation contre les fermetures d'usines sidérurgiques. En tout, une quarantaine d'autres radios CGT sont lancées, en général pour des périodes courtes, parfois sur un mode itinérant. Le paradoxe réside dans ce que le second souffle du mouvement est donné par l'initiative de forces politiques et syndicales qui loin de contester le monopole public, affirment le défendre contre les risques de dérive commerciale et soutiennent que son extension rendrait inutile l'existence des radios libres. Il s'agit, comme on le verra précisément pour ce qui concerne la CGT, de légitime défense pour contrer le dévoiement d'un service public qu'elle considère entièrement soumis au pouvoir et au patronat. La Confédération fait donc en sorte d'établir clairement la distinction entre ses « radios de lutte » et les radios libres. Mais l'existence de ces dernières lui permet de tenter de relever par l'expérience radiophonique les défis posés au mouvement syndical en termes d'expression et de communication, et ce à l'échelle européenne.⁷

⁵ Cheval Jean-Jacques. *Les Radios en France: Histoire, état et enjeux*, Apogée, Rennes, 1997, p. 66.

⁶ Dalle Mathieu, *Les Ondes déchaînées : analyse culturelle des radios libres françaises, 1977-1981*, thèse, Université de Pennsylvanie, décembre 2002, p. 24.

⁷ Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle et alii, contribution citée, p. 235.

II. Le projet confédéral et son évolution

1. L'équipe en charge du secteur « propagande »

Depuis 1971, la CGT dispose d'un secteur « propagande » progressivement intégré dans l'appareil confédéral⁸. C'est naturellement en son sein que mûrit le projet des radios de lutte. Ce secteur nouvellement créé doit à la fois se développer et trouver sa place dans le dispositif global. C'est sous la responsabilité de René Buhl⁹, membre du Bureau Confédéral et proche du Parti Socialiste, qu'une équipe est constituée, avec Charles Ravaux comme chef de service. Ce dernier, enseignant en lettres, issu de la Résistance, avait eu brièvement une pratique de radio à Lyon à la Libération. Responsable du SNETP, il est unanimement considéré comme un précurseur, particulièrement réceptif aux idées nouvelles en matière de communication¹⁰. En 1974, René Buhl sollicite Jean-Pierre Linocier. Ancien directeur de MJC, membre du Parti Communiste, il a d'abord accepté la proposition des élus de la CGT de Rhône-Poulenc dans l'Isère, qui cherchaient quelqu'un susceptible de coordonner leurs activités culturelles et sociales, à Rhône-Poulenc et Rhodiaca. Linocier est ensuite l'un des éléments les plus impliqués dans le suivi des radios de lutte et notamment de Radio LCA. En 1975, Jean-Claude Laroze devient secrétaire confédéral. Ancien salarié d'EDF dans le secteur de la production thermique, il s'engage au PS et à la CGT en Saône-et-Loire. Proche de Pierre Joxe, il a quelques responsabilités au sein de la direction du Parti Socialiste. Le 39^{ème} congrès de la CGT voit une nette accélération de son ascension dans la centrale syndicale : il est sollicité par Georges Séguy pour intégrer la Commission exécutive confédérale puis le Bureau confédéral. Il se voit transférer la direction du secteur propagande et du *Peuple*, responsabilités qui étaient antérieurement celles de René Buhl. Comme c'est l'usage, le secrétaire confédéral s'adjoint un chef de service, responsable des mêmes secteurs, de manière à ce que le membre du Bureau confédéral soit disponible pour assumer ses responsabilités de dirigeant national. C'est d'autant plus important pour Jean-Claude Laroze que son appartenance politique l'amène à assurer de nombreuses tâches de représentation de la CGT [dans les organisations]. Or, Charles Ravaux, qui exerçait ces fonctions décède brutalement. Il faut donc rapidement lui trouver un remplaçant. Par l'intermédiaire de Georges Séguy, Jean-Claude Laroze sollicite Raymond Barberis, ancien secrétaire général de la Fédération CGT des services publics et de santé. A son arrivée, il faut déjà renouveler l'équipe, qui ne compte plus que Linocier. Barberis recrute notamment Michel Dusart et Roland Duprat¹¹ : c'est cette nouvelle équipe qui aura en charge le lancement et le suivi des radios de lutte. En attendant, elle fourmille d'idées, tout en prenant acte à la fois du retard considérable accumulé par la CGT sur le plan des moyens de propagande et de communication, et des

⁸ Cf. Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle *et alii*, contribution citée ; Pigenet Michel, « La propagande... », art. cit. ; Saillard Ingrid, mémoire cité.

⁹ René Buhl membre non communiste du Bureau Confédéral jusqu'en 1980, il le quitte suite à des divergences politiques

¹⁰ Entretien d'Ingrid Hayes avec Jean-Claude Laroze le 20 mars 2007, Jean-Claude Laroze le 6 janvier 2009, Raymond Barberis le 13 février 2007, Raymond Barberis le 3 février 2009, Jean-Pierre Linocier le 15 janvier 2009.

¹¹ Roland Duprat travaillera ensuite dans le secteur mutualiste.

limites financières qui lui sont imposées, renforcées, semble-t-il, par une forte hostilité du secteur organisation. Le secteur « propagande » prend très vite l'habitude de fonctionner avec des collaborateurs extérieurs à l'appareil confédéral, militants de fédérations, d'unions départementales, les GRAPUS... De même, le bulletin *Propa* qui, depuis son lancement en 1976, sert d'organe de liaison est alimenté par des professionnels. Dans le contexte des radios libres et forts de leurs liens avec l'Italie, les responsables du secteur « propagande » décident d'acquérir un émetteur. Jean-Pierre Linocier confie notamment à Jacques Dupont, déjà collaborateur régulier du secteur depuis 1977, la tâche de fournir tous les renseignements pratiques et techniques nécessaires. Des liens sont également établis avec Michel Semeniaco, photographe proche des GRAPUS et l'association Scopcolor, fondée par Roger Louis. En octobre 1978, d'après Jean-Claude Laroze, une note d'une dizaine de feuillets est rédigée sur la question. A cette étape, décision est prise de ne pas la communiquer au Bureau confédéral mais de la conserver dans le service, en attendant que les choses mûrissent, en particulier du côté du financement. En revanche, Raymond Barberis et Jean-Claude Laroze ont l'oreille d'Henri Krasucki, chargé du secteur « luttes » et de *La Vie Ouvrière*. Ce dernier se révèle intéressé par le projet. Mais chacun se concentre ensuite sur la préparation du 40^{ème} congrès qui se déroule à Grenoble du 26 décembre au 1^{er} décembre 1978.

2. L'évolution du projet de la CGT

Les radios de lutte ne sont pas évoquées lors du 40^{ème} congrès, malgré une allusion de Georges Séguy¹². Les documents dont nous disposons lui sont postérieurs. Nous pouvons schématiquement diviser la courte période considérée en quatre phases.

a. De mars 1979 au début de l'année 1980 : le projet s'affine par l'expérience

Le premier document disponible sur les radios de lutte date de novembre 1979. Il s'agit d'un texte de 15 feuillets intitulé « Bilan de l'expérience radio – propositions du secteur propagande¹³ ». Raymond Barberis précise que les derniers feuillets du document ont été modifiés conformément aux remarques du Bureau confédéral estimant que les propositions du secteur « propagande » engageaient par trop les finances de la CGT.

Le bilan qualifie les radios cégétistes de « moyen de lutte venant à l'appui des formes d'action mises en pratique par les syndicats et les travailleurs », de « moyen d'action rendu indispensable par la monopolisation de l'information au profit du pouvoir et du patronat ». Cependant, le

¹² « [la situation] nous incite à mettre au point un système de riposte qui, sans être trop onéreux, pourrait atteindre en moins de 24h la masse des travailleurs et constituerait une arme de dissuasion avec laquelle les spécialistes de la désinformation seraient obligés de compter. », extrait du rapport d'ouverture, *Le Peuple* n°1050/1051, du 1^{er} au 31 décembre 1978, p. 12.

¹³ Document du secteur « propagande » aimablement fourni par Raymond Barberis

document affine et complexifie l'identité des radios de lutte à partir de leur impact de masse et du fort « attachement » qu'elles suscitent chez les travailleurs. Ainsi est-il recommandé de « trouver un équilibre permanent entre la nécessité de faire connaître et partager les positions de classe de la CGT et les exigences d'une expression pluraliste de masse », ce qui exige à la fois « une prise en main par nos organisations qui doivent en assumer la pleine responsabilité, l'association des militants, des spécialistes de la communication (journalistes, réalisateurs) et des techniciens et enfin la large participation aussi directe que possible des travailleurs ». Deux questions majeures, à l'origine de tensions récurrentes sont clairement identifiées : l'association de la population et le rôle des professionnels.

D'autre part, le secteur « propagande » décrit les différents types de radios mises en place, radios de lutte liées à une bataille donnée, radios itinérantes fonctionnant sur une durée limitée définie à l'avance, notamment dans le cadre de la campagne des prud'homales de 1979, et enfin radios qui ont « pris naissance sans avoir été encouragées », par le biais d'Unions départementales se dotant d'un « instrument de communication à vocation permanente ». Les responsables n'esquivent pas les questions posées autour de la libre expression sur les ondes et contre le monopole. « Il faudra, à un moment donné, nous situer sur le problème du Service Public de la Radio-Télévision et du Monopole. » Sur la lancée, les propositions avancées, bientôt validées par le Bureau confédéral, préconisent le maintien du monopole sur la diffusion au moyen de la coexistence d'un secteur public et « d'un secteur dont il nous paraît nécessaire d'exclure le capital privé, mais où pourraient s'implanter des associations de type non lucratif sous réserve du strict respect d'un cahier des charges définissant strictement le champ et les conditions d'activité de ce secteur associatif (...) ». Ainsi l'expérience des radios de lutte et la pression du mouvement des radios libres contribuent-elles à faire évoluer les positions de la CGT.

b. 1980 : les radios de lutte dans la tourmente, redéploiement et relativisation

L'étude du *Courrier confédéral* autorise une chronologie fine de l'année 1980¹⁴. En février 1980, la question de la « bataille des idées » est mentionnée dans le cadre d'un net raidissement de la confédération, tant à l'égard de la CFDT qu'en réponse à la campagne de presse « anticomuniste » consécutive à l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, opération à laquelle, estime le *Courrier Confédéral*, la CFDT participe. L'orientation est confortée par l'intervention d'Henri Krasucki jointe au *Courrier*. Dans ce contexte, un document fait le point sur les moyens de propagande disponibles. Les radios de lutte n'y figurent pas. Les deux axes essentiels sont la diffusion de *La Vie Ouvrière* et la propagande à l'entreprise.

Au mois d'avril, le Bureau confédéral décide de lancer une campagne de longue durée pour une information « indépendante, démocratique et pluraliste ». A cette occasion, le *Courrier Confédéral* publie une intervention de Jean-Claude Laroze à l'occasion d'une conférence de presse, le 15 avril 1979. Centrée sur les radios de lutte, elle vise à les réactiver. Depuis la fin 1979, seules Radio Quinquin et LCA auraient continué à fonctionner. Il s'agit

¹⁴ *Courrier Confédéral* n° 400, 412 et 420, Archive de l'Institut CGT d'Histoire Sociale

de les redéployer. On retrouve la caractérisation des radios de lutte comme « moyen de légitime défense », conformes aux positions de la CGT sur le service public de radio. Leur rôle de soutien aux luttes est, en revanche, atténué au profit d'une orientation davantage soucieuse « d'élargir la bataille démocratique » et de donner aux salariés, à la population, les moyens de s'exprimer et de débattre. Tout se passe comme si les radios changeaient d'objectifs dès lors que les luttes ont perdu en intensité.

Au mois de juin, l'intervention policière contre une série de radios cégétistes amène le *Courrier Confédéral* à reposer la question de la propagande, et des radios de lutte en particulier. Une note du secteur « propagande », antérieure aux interventions policières, complète le dossier. Là encore, il s'agit moins de soutenir les luttes (même si cet aspect est mentionné) que de participer à la bataille des idées. Ce glissement s'accompagne d'un raidissement sur le plan des conceptions : leur place est pour la première fois relativisée : « la radio tient donc une place considérable au plan de la lutte des idées, sans pour autant se substituer à la VO, à Antoinette, aux journaux de fédérations, d'UD, de syndicats, à tout l'effort de propagande écrite, audiovisuelle et orale de la CGT et de l'ensemble de ses organisations et militants. » La radio a pour tâche première « d'exprimer les revendications, les orientations de la CGT », priorité à laquelle l'ouverture à la population se trouve subordonnée. « Ayant exprimé avec clarté les positions syndicales de classe de la C.G.T, la radio syndicale de lutte se doit de donner largement la parole aux travailleurs. »

Deux documents datés vraisemblablement de la fin de l'année, l'un intitulé « L'information », l'autre non titré, abordant également les questions de propagande¹⁵, confirment cet infléchissement¹⁶ : ils relativisent fortement l'importance des radios.

Mais la tonalité des textes est aussi modifiée sur un autre aspect. Le premier document indique, juste après le court passage sur les radios, que « L'essentiel, la cible principale, c'est l'entreprise. C'est là que tout se gagne et particulièrement la bataille de la clarté et de la vérité ». Le second consacre une longue partie à la propagande en entreprise, considérée comme « l'axe essentiel de l'effort ».

Les deux changements, qui s'accompagnent par ailleurs d'une critique féroce des grands moyens d'information, sont cohérents : si la propagande se fait prioritairement en direction de l'entreprise, le rôle des radios, situées, sauf exception, hors de l'entreprise, et inscrites dans une bataille en direction de l'opinion publique, est de fait relativisé.

c. Début 1981 : après l'orage

En février 1981 un document intitulé « Radios de lutte : élargir et diversifier leur utilisation » fait le point¹⁷. Pour l'essentiel, il reprend les fondamentaux définis en novembre 1979, avec davantage de précisions d'ordre technique de nature à encourager l'usage des radios par les syndicats, les Unions locales et départementales. Il souligne toutefois que les radios doivent rester « à leur juste place » ; ne pas se substituer aux autres moyens

¹⁵ Archives de l'Institut CGT d'Histoire sociale, fonds du secteur « propagande »

¹⁶ Archives de l'Institut CGT d'Histoire sociale, fonds du secteur « propagande »

¹⁷ *Le Peuple* n° 1101, du 16 au 28 février 1981, p. 22

de propagande (au premier rang desquels *La Vie Ouvrière*) mais s'y articuler. Un mois plus tard, Raymond Barberis dégage les trois objectifs de la propagande : la concevoir « en termes de masse », « maîtriser les techniques de communication et d'information », « implanter l'activité [...] à tous les niveaux ¹⁸ ». Dans cette perspective, les radios de lutte, dont le bilan comporterait des « enseignements positifs et négatifs », sont tenues pour l'« une des grandes " percées " de la propagande cégétiste depuis le 40^{ème} congrès ». A cette date, LCA, hier abcès de fixation, a cessé d'émettre. Le changement d'appréciation et de ton indique le recul des tensions internes antérieures.

d. Au lendemain du 10 mai 1981 : l'expectative

Les autres documents disponibles intéressent l'après 10 mai 1981. Deux notes, l'une datée d'octobre¹⁹, l'autre non datée²⁰, décrivent l'état du matériel radiophonique confédéral et son utilisation, mais aussi le cadre politique et législatif inauguré par la victoire de François Mitterrand, censé rendre plus aisées les initiatives en matière de radiodiffusion. La note du mois d'octobre précise quelles radios fonctionnent alors. Les deux textes proposent de maintenir les radios de lutte existantes dans l'attente du vote du projet de loi concernant le service public de radio et de télévision. La première note prend bien soin de préciser la position qui est désormais celle de la CGT : « Trois types de radios locales doivent pouvoir légalement être associées au service public radio-télé : radios syndicales, radios de type associatif à caractère pluraliste et démocratique, radios dites "libres" mais dans le cadre strict d'un cahier des charges précis, limitant les autorisations d'émettre et interdisant la publicité. Il faut en effet éviter que prolifère ce type de radios, qui conduirait à une situation "à l'italienne" et verrait rapidement la prise en main des ondes par le capital privé, les grandes firmes commerciales. » Ces radios syndicales, est-il spécifié, « ne s'opposent ni même ne concurrenceront le service public. Associées à ce dernier, elles couvriront un créneau particulier, complémentaire ». En réalité, le gouvernement autorisera les radios locales privées, cependant que les stations cégétistes disparaîtront très rapidement.

La marginalisation des radios de lutte est en quelque sorte intervenue dans le même mouvement que la CGT précisait ses positions en matière d'extension du service public avant l'ouverture du débat parlementaire²¹.

III. Interprétations

Une fois caractérisée l'évolution du projet et des conceptions de la CGT, il convient d'aborder plus précisément les explications propres à en

¹⁸ *Le Peuple* n° 1103, du 16 au 31 mars 1981, p. 5

¹⁹ « Journées propa les 22 et 23 octobre 1981. Note préparatoire pour la commission radios », Archives de l'Institut CGT d'Histoire sociale, fonds du secteur « propagande »

²⁰ « Note sur la situation des radios de lutte », Archives de l'Institut CGT d'Histoire sociale, fonds du secteur « propagande »

²¹ Cf. « Les propositions de la CGT pour une réforme de la radio et de la télévision ». Archives de l'Institut CGT d'Histoire sociale, fonds du secteur « propagande »

rendre compte ainsi que du caractère éphémère de l'expérience des radios de lutte de la CGT. Nous aborderons quatre questions.

1. Une conjoncture éphémère

On peut avancer l'idée que l'accélération de la mise en œuvre des projets du secteur « propagande » a été permise, en l'absence d'un large débat au sein de la Confédération ou même d'une discussion impliquant l'ensemble de la direction confédérale, par la convergence de plusieurs facteurs : les idées novatrices de l'équipe en charge de ces questions, la présence parmi eux de militants qui, à l'instar de Raymond Barberis, ont l'oreille de membres éminents du Bureau confédéral, la gravité de la situation sociale dans les régions sidérurgiques, propre à justifier des initiatives exceptionnelles, et, plus précisément la puissance et les modalités des luttes dans la sidérurgie.

Cependant cette conjonction de facteurs est par définition temporaire, et la défaite dans la sidérurgie, le bouleversement des rapports de forces à l'œuvre au sein du Bureau confédéral ainsi que la victoire de François Mitterrand, qui modifie profondément le cadre de réflexion et d'action de la CGT, y mettent fin. A ces facteurs généraux s'ajoute le fait qu'une fois encore, en 1981-1982, le secteur « propagande » se retrouve fortement renouvelé : Jean-Pierre Linocier part au service de presse de la Confédération, Raymond Barberis devient le collaborateur direct de Krasucki, Jean-Claude Laroze cède sa place de responsable confédéral, Roland Duprat rejoint le secteur mutualiste.

2. Des contradictions inhérentes au projet

Par ailleurs, dans leur conception comme dans leur mise en œuvre, les initiatives de la CGT sont peuplées de paradoxes et de contradictions.

Ainsi la Confédération ne conteste-t-elle pas le monopole, mais l'utilisation abusive qui en est faite par le pouvoir, dans le même temps où elle met en place les instruments qui en minent la base matérielle, contribuant par là à un mouvement qui, lui, en revendique l'abolition. Consciente d'emblée que la question porterait très vite, comme en Italie, sur les ressources financières, elle adopte progressivement les positions d'une partie du mouvement des radios libres, fortement opposée à l'utilisation de la publicité, mais persiste à considérer que l'ensemble des radios devraient intégrer le service public dans le cadre du monopole de la diffusion.

Sa radio de lutte la plus célèbre, Lorraine Cœur d'Acier, est sans doute la seule radio, grâce à son implantation parmi une population mobilisée à qui elle donne la parole, à atteindre les objectifs du mouvement des radios libres. Les autres radios libres en ont le projet, mais non les moyens, pas plus en termes techniques qu'en termes de mobilisation. Cependant en réalisant ces objectifs, qui ne sont pas ceux du secteur propagande de la CGT, elle change de nature et échappe au contrôle de ceux qui en ont permis la naissance.

En effet, les difficultés relevées dès novembre 1979 par le secteur « propagande » s'aggravent : la CGT reproche à LCA de ne plus respecter

l'équilibre précaire entre sa fonction de soutien aux luttes et sa dimension de radio locale ou/et libre. D'autres radios de lutte mises en place après LCA, à l'exemple de LCA Nancy, lancée en avril 1980 dans le cadre du redéploiement mentionné plus haut, procèdent d'une démarche fort différente. La charte de LCA Nancy exclut ainsi explicitement le droit de réponse systématique en vigueur à LCA Longwy et établit le contrôle strict de l'Union départementale et des syndicats de la CGT sur le contenu et le fonctionnement de la radio²². Dans l'esprit, elle répond donc mieux aux ambitions confédérales, au prix, toutefois, d'un flagrant échec médiatique : peu écoutée, elle ne parvient pas à fixer un auditoire.

On touche là à une contradiction insoluble. Si la population a les moyens de s'approprier la radio, celle-ci échappe de fait à la CGT, si elle ne les a pas, elle ne s'implique pas.

La Confédération finit par résoudre la contradiction d'une manière particulièrement brutale : le licenciement sans préavis des journalistes durant l'été. Elle favorise ensuite la mise en place d'une deuxième formule de LCA, inaugurée en novembre 1980, celle d'une radio « étroite », selon les termes de Raymond Barberis, incapable de retrouver l'ancrage de sa première version.

3. La question du financement

La question financière pèse également dans l'évolution des conceptions de la CGT en matière de radio.

Il s'agit d'un problème général, posé par Georges Séguy dès l'ouverture du 40^{ème} congrès, lorsqu'il annonce que l'objectif des trois millions d'adhérents n'est pas atteint puisqu'il en manque 650 000. Ce sont là les prémices d'un phénomène de désyndicalisation qui s'amplifie par la suite, et dont la Confédération commence juste à prendre la mesure.

A cette tendance lourde qui touche la Confédération dans son ensemble s'ajoutent les difficultés spécifiques du secteur « propagande ». C'est un nouveau secteur, assorti de dépenses nouvelles qu'il faut faire accepter dans le fragile équilibre entre les différents secteurs confédéraux et face à l'hostilité du puissant secteur organisation. Au regard de ce dont dispose le secteur, l'investissement que supposent les radios CGT est considérable. Raymond Barberis affirme que « c'est en puisant dans les caisses des organisations dont on savait qu'elles avaient un peu d'argent qu'on a pu financer ces expériences radio. On a rançonné des organisations confédérées et on a pris un peu sur nos moyens à nous, en évitant d'embaucher de nouveaux collaborateurs, en réduisant, je crois qu'on avait deux ou trois affiches par an, et il fallait garder des moyens pour les campagnes électorales²³ (...) » Progressivement, le secteur confédéral a donc fait en sorte de se dégager de ces contraintes financières en encourageant les Unions départementales à se munir de leurs propres moyens d'émission, et en ne faisant plus appel ultérieurement à des professionnels rémunérés dotés du statut de collaborateurs de la Confédération.

²² Charte de LCA Nancy, établie à la suite de la réunion du 9 avril 1980, fonds de l'Union Locale CGT de Longwy

²³ Entretien d'Ingrid Hayes avec Raymond Barberis le 13 février 2007

En ce qui concerne Radio LCA, non seulement son inscription dans la durée rend l'ensemble du dispositif fort lourd mais son coût est aussi particulièrement élevé puisqu'elle emploie des journalistes professionnels qu'il lui faut rémunérer. Un dispositif pérenne est mis en place lorsqu'il apparaît que l'expérience se prolonge bien au-delà des prévisions. Les professionnels sont donc rémunérés comme tous les collaborateurs du secteur « propagande », sur la base d'un calcul qui établit une alternance de trois semaines de travail avec une semaine de repos. Au mois de juillet 1979, un arrangement est trouvé par l'intermédiaire d'Henri Krasucki avec *La Vie Ouvrière*, dont il est directeur. La revue accepte de salarier Marcel Trillat et Jacques Dupont comme journalistes, ce qui leur permet de bénéficier des droits afférents au statut de salarié et d'une carte de presse. Au mois de septembre, il semble que le secteur « propagande » indique à LCA, comme à toutes les autres radios, qu'il ne peut plus en assurer la charge financière, d'autant plus que la région Lorraine engloutit, semble-t-il, à elle seule, la moitié des moyens du secteur. C'est alors que l'Union locale, en accord avec la Confédération, choisit de mettre en place l'association « Les Amis de LCA », essentiellement chargée de collecter des fonds et de les répartir. Raymond Barberis et Jean-Claude Laroze affirment aujourd'hui avec certitude que les salaires furent versés par la *Vie Ouvrière*, compensés par le secteur « propagande », et que ce dispositif resta en place jusqu'en juillet 1980. Les militants de Longwy et les journalistes assurent pour leur part que le salaire transitait par l'association qui le versait à *La Vie Ouvrière*, elle-même le reversant ensuite sur les comptes des journalistes, de manière à maintenir leur statut de salarié et de journaliste. L'enjeu a une certaine importance. En effet, notamment pour Barberis, le coût supporté par la Confédération est un argument majeur dans la prise de décision du mois de juillet 1980. Si les salaires des journalistes ne sont plus à la charge du secteur, il ne lui reste que l'entretien de l'émetteur, ce qui n'est pas négligeable mais incomparable en termes de volume. Dès lors, l'argument financier devient un argument de principe sur l'ordre des priorités dans la répartition des dépenses de l'Union locale de Longwy, dans un contexte global de restriction des moyens disponibles. Barberis et Laroze semblent bien trahis par leurs souvenirs, puisque lors de l'assemblée générale du 19 septembre 1980 à Longwy, le premier confirme que la Confédération avait cessé de payer : « à partir du moment où LCA a dû, comme toutes les radios de lutte de la CGT, vivre par ses propres moyens, il y a eu simplement une couverture. Qui payait les journalistes, c'est pas nous²⁴. » Il semble donc plutôt que l'argument financier soit à minorer au regard du règlement de comptes politique.

En effet, des divergences politiques et stratégiques pèsent également, Radio LCA étant une pièce du puzzle de la crise interne qui secoue la direction confédérale.

4. Raidissement et normalisation

Il faut peu de temps, une fois le 40^{ème} congrès terminé, pour constater qu'au sein du Bureau confédéral, les divergences antérieures ne sont pas apaisées. Ce n'est pas le lieu ici de décrire longuement les grandes étapes de l'évolution des rapports de forces internes à l'appareil confédéral. Rappelons

²⁴ Assemblée générale des militants CGT du bassin de Longwy, cassette n°2, *op. cit.*

simplement que les mois qui suivent voient s'affirmer le rôle central d'Henri Krasucki, incarnant un changement d'orientation, notamment à l'égard de l'unité d'action avec la CFDT. Dans le même temps, l'on voit s'enchaîner les tensions autour de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, puis de la situation en Pologne, le départ de René Buhl et Jacqueline Lambert impliqués dans la démarche pétitionnaire qui a débouché sur une structure politique intitulée « Pour l'union dans les luttes », celui de Jean-Louis Moynet au moment du 41^{ème} congrès et le remplacement de l'équipe dissidente en charge de la revue *Antoinette* autour de Chantal Rogerat et Christiane Gilles. Les affrontements ont surtout eu lieu avant le congrès lui-même, qui a surtout pour fonction de prendre acte du basculement des rapports de forces. Avec quatre démissions et trois départs, le Bureau confédéral est profondément renouvelé, et l'essentiel de l'équipe qui avait porté les orientations d'ouverture et de démocratisation est mis sur la touche.

Longwy et LCA semblent bien éloignées de la rue Lafayette. Pourtant, chronologies et méthodes autorisent quelques recoupements. On peut d'abord supposer que la montée en puissance d'Henri Krasucki, responsable de *La Vie Ouvrière*, ait pu signifier un renforcement de la priorité donnée à la revue hebdomadaire, entraînant une relativisation de la place des radios. Rappelons que dans le *Courrier Fédéral* de février 1979, les radios ne sont pas citées parmi les moyens de propagande. LCA n'est pas en tant que telle impliquée dans la bataille interne qui fait rage au sommet de la CGT. La plupart des militants n'en ont vraisemblablement pas connaissance et accompagnent sans trop de difficulté la rupture de l'unité d'action avec la CFDT qui semble particulièrement justifiée dans la sidérurgie. Trillat et Dupont en ont eu une connaissance partielle, notamment de par leurs liens avec Jean-Louis Moynet²⁵. Mais au-delà, ils sont suffisamment inscrits dans la dynamique du 40^{ème} congrès au sens que lui donnent Buhl et Moynet, pour se sentir investis d'une mission qui consisterait à faire respecter le mandat de Grenoble par le biais de leur expérience radiophonique.

Le secteur « propagande », par la voix de Raymond Barberis, insiste sur le fait que sa principale préoccupation fut d'éviter une instrumentalisation de la radio dans la bataille interne et une prise de contrôle par le PCF. Cependant, outre le fait que chacun a pu penser que la radio pouvait être utile dans ce contexte, il est difficile de ne pas y voir une nette correspondance avec la normalisation qui a eu lieu à LCA entre juillet et novembre 1980, tant sur le fond que sur les pratiques. En effet, il s'agit bien, dans les faits, d'une mise à l'écart autoritaire de militants défendant une interprétation ouverte du 40^{ème} congrès, tandis qu'au sein du Bureau confédéral on critique l'insuffisante défense, à l'antenne, des positions de classe de la CGT dans le même temps où les autres sensibilités auraient trop de place. Il semble pourtant que personne n'ait alors approuvé la méthode employée à l'égard des journalistes.

Que nous révèle cette brève expérience sur l'aptitude de la CGT à maîtriser et à penser les moyens de propagande et de communication ? Il convient nous semble-t-il d'insister d'abord sur les difficultés du secteur « propagande », encore neuf, doté de peu de moyens propres, constamment renouvelé et non structuré par une identité politique très déterminée, à trouver sa place. Dès lors, s'agissant des radios, le projet porté par le secteur se

²⁵ Raymond Barberis se plaît à dire que Trillat et Dupont lorsqu'ils se rendaient à la CGT, à Paris, préféreraient aller chez Moynet plutôt qu'au Secteur « propagande »

modifie par l'expérience, avec deux tendances contradictoires : l'assouplissement des positions relatives au futur service public de radio-télévision, d'une part, et le raidissement des conceptions et des pratiques des radios CGT d'autre part. Cette évolution intervient, enfin, dans le double contexte de bouleversement des rapports de forces internes et de basculement d'une phase de luttes défaites à une période surdéterminée par la campagne électorale, puis par la mise en place d'un gouvernement de gauche.

Radio Lorraine Cœur d'Acier constitue un cas particulier de par le contexte social et politique dans lequel elle est mise en place, mais aussi comme expérience témoin du secteur « propagande », tant du point de vue des moyens qui lui sont attribués que du retentissement qui en résulte. Elle devient un enjeu dans la bataille interne qui se déroule notamment au sein du Bureau Confédéral au point que la fin de l'expérience semble une version locale de la normalisation antérieure au 41^{ème} congrès.

On peut donc souligner la réactivité de la CGT sur le terrain de la propagande et de la communication, puisqu'elle est la seule en France à tenter une expérience radiophonique d'une telle envergure. Elle le fait pourtant dans le cadre d'une activité prise en charge par un secteur relativement périphérique du point de vue de l'appareil central et de ses priorités, notamment en période de difficultés politiques et financières. Ces dernières constituent donc des limites permanentes à l'élaboration théorique et pratique sur le sujet, du moins dans sa formulation à la fois écrite et publiée. De même, l'utilisation de ces nouveaux moyens de propagande et de communication connaît bien des à-coups dans la rhétorique confédérale. On retiendra donc des « radios de lutte » leurs vertus d'expérimentation, en notant que celle-ci n'a pu nourrir largement les structures de la CGT au delà de celles qui ont été directement partie prenante de cette brève aventure.